



Déclaration intersyndicale FSU 53, FNEC-FP FO 53, CGT Educ'Action 53 1^{er} février 2024

Aujourd'hui, les personnels de l'Éducation nationale sont en grève à l'appel de nos organisations syndicales FSU 53, FNEC-FP FO 53 et CGT Educ'Action 53.

Aujourd'hui nous sommes en grève pour nos salaires, contre les suppressions de postes, les avalanches de fermetures de classe, pour la défense de l'enseignement spécialisé et adapté, contre la mise en place des réformes à marche forcée, à l'instar de la réforme de la voie pro.

Aujourd'hui, nous sommes en grève pour défendre le service public d'Éducation qui traverse une crise sans précédent : crise de recrutement, démissions, personnels qui témoignent d'une perte de sens de leur métier... À l'instar de l'hôpital public, l'École publique n'est pas loin de l'effondrement et ne tient finalement que par la conscience professionnelle de personnels épuisés pendant que le président de la République regarde ailleurs ou que la ministre de l'Éducation nationale multiplie les mensonges et les provocations. Cette déconnexion avec la réalité et l'ampleur des difficultés rencontrées au quotidien suscitent une grande colère chez les personnels. Quant aux conditions d'instruction de nos élèves, elles ne se sont pas améliorées et les inégalités scolaires ont continué de se creuser. Aujourd'hui nous sommes en grève pour la défense de l'école Publique

SALAIRES

La crise de recrutement dans l'éducation se pérennise, et toutes les études montrent que la faiblesse des salaires est le premier obstacle à l'attractivité des métiers de l'éducation. Nous exigeons de véritables augmentations salariales et l'abandon du pacte. C'est une urgence absolue dans ce contexte d'inflation que nous subissons tous. Mais ce gouvernement se refuse à toute négociation, et nous jette quelques miettes salariales ou nous propose de pactiser afin de travailler plus pour perdre un peu moins.

Nous avons bien compris que le PACTE n'était pas une revalorisation. En Mayenne, les DASEN n'ont jamais été capables de nous communiquer les chiffres pour les collèges et lycées, et pour les écoles, moins de 15% des enseignants y ont souscrit. Le PACTE, c'est la division des équipes. Nous n'oublions pas non plus que la ministre s'entête toujours à maintenir AESH et les AED dans la précarité.

STOP AUX SUPPRESSIONS DE POSTES !

Madame la ministre Oudéa-Castéra a déclaré : « **Les suppressions de postes ont d'ores et déjà été annulées (...) il n'y a aucune suppression de poste (...) il n'y a pas suppression de postes en 2024** ».

Les errances et les mensonges de la ministre sont insupportables. Le mépris envers l'École publique et ses personnels n'a que trop duré.

Pour la Mayenne, la Rectrice a prévu la suppression de 17 ETP dans le premier degré, et 10 ETP dans les lycées pour la rentrée 2024. Pour le gouvernement, la baisse des effectifs élèves est toujours synonyme de coupes budgétaires et de suppressions de postes. Il est temps de changer de paradigme, et de profiter de la baisse démographique pour réduire les effectifs en classe, créer des postes de remplaçants, et pour améliorer les conditions de travail des personnels et d'apprentissage de nos élèves, à la hauteur du respect qui nous est dû.

Alors, nos syndicats prennent la ministre au mot, et revendiquent effectivement l'annulation de **TOUTES** les suppressions de postes et la création de postes statutaires à hauteur des besoins pour permettre notamment d'alléger les effectifs par classe mais aussi d'assurer les remplacements. La dégradation des conditions de travail, la perte du sens du métier doivent être pris au sérieux. La formation continue est saccagée, l'inclusion se fait à marche forcée et sans moyens, les effectifs sont bien souvent trop nombreux dans les classes... Nos conditions de travail ne cessent de se dégrader.

Tout le monde est favorable à l'inclusion en milieu ordinaire quand c'est possible et dans les meilleures conditions pour nos élèves. En revanche, nous exigeons le respect des orientations définies par la MDA pour une scolarisation en établissement spécialisé lorsque cela s'avère nécessaire. Mais aujourd'hui tous les voyants sont au rouge et nous sommes tous, enseignants et AESH, à un point de rupture. La pédagogie, la formation, ne peuvent se substituer aux soins.

C'est pourquoi nous revendiquons :

- La défense de l'enseignement spécialisé et adapté, le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux.
- Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH, des recrutements d'AESH et de moyens humains à hauteur des besoins.
- L'abandon de l'acte 2 de L'École inclusive (statut d'emploi d'ARE fusionnant les AESH et les AED, mise en place des pôles d'appui à la scolarité (PAS) permettant à l'Education nationale de mettre la main sur les notifications MDA) et l'ouverture de discussions avec les organisations syndicales sur la base des revendications des personnels.

ABANDON DE LA REFORME GRANDJEAN !

Le projet de réforme du lycée professionnel est emblématique du moins d'école, moins de personnels, plus d'entreprises, plus d'externalisation des missions, et plus de management ! Cette réforme est à rebours des enjeux éducatifs, elle engage des bouleversements majeurs qui auront aussi un impact lourd sur les conditions de travail de l'ensemble des personnels exerçant en lycées professionnels et sur les conditions d'apprentissage des élèves.

Nos organisations en exigent le retrait ! Elles demandent au ministre de renoncer à présenter ce projet et à engager de véritables concertations au sein du ministère de l'Education nationale sur la base d'un diagnostic rigoureux à partager sur l'état de l'enseignement professionnel tant pour les élèves que pour les conditions de travail des personnels avant toute réforme.

LE CHOC DES SAVOIRS

Plus globalement, les mesures « Choc des savoirs » annoncées par le Ministre Attal dessinent un projet d'école qui revient sur l'objectif de démocratisation et aggrave les inégalités. Le « choc des savoirs », c'est un crash pour l'école publique. Le « choc des savoirs » voulu par le gouvernement Macron pose les bases d'une École du tri social à l'image des groupes de niveaux qui vont contribuer à assigner les élèves dans les positions sociales et scolaires. Elles vont encore dans le sens d'un contrôle accru du travail enseignant (manuel unique, méthodes imposées, évaluations standardisées) contre la liberté pédagogique.

Nous saluons les ATSEM et animateurs du département qui sont aujourd'hui mobilisés et en grève, car ce gouvernement les maltraite aussi. Membres à part entière de la communauté éducative, les agents de la fonction publique territoriale exerçant dans les écoles : ATSEM, animateurs, agents de restauration subissent eux aussi les bas salaires, le manque de personnel et plus généralement la dégradation continue de leurs conditions de travail. Ces personnels sont avec nous, et revendiquent eux aussi : des augmentations de salaires, l'amélioration de leurs conditions de travail, la titularisation des contractuels, l'augmentation des effectifs pour le temps périscolaire, l'arrêt des fermetures de classe, un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH, l'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive et de véritables moyens humains et financiers...

L'heure est à la mobilisation générale. Regroupons-nous dans les établissements, dans les services, en réunions, en AG, pour décider des moyens d'action pour obtenir gain de cause sur toutes les revendications : salaires, postes, conditions de travail, respect ! Décidons, agissons pour mettre un coup d'arrêt à la casse de l'école Publique.